

Agir c'est aussi faire connaître cette campagne en faveur des 10 espèces de passereaux les plus menacés. Parlez-en autour de vous, à une personne de votre entourage, ami, parent, collègue...

Si vous connaissez des personnes qui souhaitent comme vous agir pour la protection des oiseaux, merci de nous communiquer leurs coordonnées, nous leur enverrons cette plaquette d'appel à dons.

**MERCI POUR
VOTRE SOUTIEN !**



Pie-grièche à poitrine rose
© René Dumoulin

M. Mme Mlle

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Tél. : Date de naissance :

Profession (si retraité dernière profession) :

M. Mme Mlle

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Tél. : Date de naissance :

Profession (si retraité dernière profession) :

M. Mme Mlle

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Tél. : Date de naissance :

Profession (si retraité dernière profession) :



Cochevis de Thékla
© Arnel Deniau

POUR EN SAVOIR PLUS
WWW.LPO.FR

Tél. 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86
www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Ligue pour la Protection des Oiseaux
BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX



Conception : Céline Gageat, Philippe J. Dubois, Thierry Micol. Graphisme/Mise en page : Antoine Barreau, Service Éditions LPO © 2010 - ED1010006AB. Impression : Imprimerie Lagarde - 17 Breuille - Imprim'Vert. Imprimé avec des encres végétales sur Cyclus Print.

**10 ESPÈCES DE PASSEREAUX EN
DANGER**



Tarier des prés
© Fabrice Cahez

Vous avez
les moyens
de les sauver
Faites un don



LES PASSEREAUX, MAILLON ESSENTIEL DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité, c'est l'ensemble du vivant, des plantes, des animaux, des organismes microscopiques et de leurs gènes, mais aussi les différents milieux naturels ou écosystèmes... et bien entendu les hommes ! Les passereaux, ces oiseaux "communs" qui forment plus de 60 % de l'avifaune française, sont un des maillons indispensables de cette chaîne de la biodiversité.

UNE SITUATION ALARMANTE

Aujourd'hui, plus d'un tiers de passereaux, qu'ils peuplent nos forêts, nos campagnes ou nos marais, sont menacés de disparition sur notre territoire, mais aussi, ailleurs en Europe et dans le monde. On pense fréquemment que les passereaux sont "en bonne santé" parce qu'ils sont nombreux à animer nos jardins. Pourtant, le changement des pratiques et l'intensification de l'agriculture entraînant la modification voire la destruction des habitats (haies, prairies humides, roselières), la fermeture des milieux, la diminution des ressources alimentaires due au changement climatique, l'impact des produits phytosanitaires et les pollutions, la dégradation des conditions d'hivernage... tous ces facteurs sont autant de menaces qui pèsent sur ces oiseaux.

DIX ESPÈCES PRIORITAIRES À SAUVER DE L'EXTINCTION

La LPO a élaboré une liste d'une dizaine d'espèces pour lesquels les voyants sont au rouge. Des espèces, parfois peu ou pas connues, mais qui ont toutes, chacune à leur manière, un rôle à jouer dans nos écosystèmes.

- L'alouette calandre (milieux secs et arides méditerranéens)
- Le cochevis de Thékla (garrigue et maquis méditerranéens)
- Le tarier des prés (milieu de prairies, de fauche ou marécageuse)
- Le traquet oreillard (garrigue et maquis méditerranéens)
- La locustelle lusciniôïde (grandes roselières)
- La rousserolle turdoïde (grandes roselières)
- Le pouillot ibérique (forêts du Pays Basque)
- La pie-grièche grise (campagnes, milieux de prairies et bocage)
- La pie-grièche méridionale (garrigue et maquis méditerranéens)
- La pie-grièche à poitrine rose (cultures extensives, haies, en milieux méditerranéens).

Ces espèces sont un patrimoine irremplaçable dont nous sommes les dépositaires. Nous n'avons pas le droit de le détruire. Il y va de notre responsabilité envers nos enfants et nos petits-enfants. C'est pourquoi nous devons nous mobiliser.

DES ACTIONS À MENER GRÂCE À VOTRE GÉNÉROSITÉ

La LPO s'est fixée comme objectif de mener des actions d'urgence et pérennes afin d'améliorer au plus vite la situation de ces 10 espèces de passereaux en voie d'extinction. Nous allons engager, selon les espèces et leurs milieux de vie :

- le suivi des populations et des effectifs nicheurs afin de clairement identifier les causes de leur déclin ;
- l'analyse de l'impact du changement climatique sur leurs ressources alimentaires ;
- la protection des sites de nidification ;
- des mesures de restauration, conservation et gestion des milieux ;
- et plus particulièrement pour les pies grièches, l'application des mesures de conservation préconisées par le plan national d'actions rédigé par la LPO.

Mais nous ne pourrions mener à bien toutes ces actions qu'avec votre soutien. Vous avez un rôle à jouer : agissez à nos côtés pour mener avec nous ce combat essentiel. Faites un don ! Vous contribuerez ainsi à la protection de 10 espèces de passereaux en voie d'extinction.



Pie-grièche méridionale
© Bruno Berthemy

OVI, JE VEUX AIDER LA LPO À PROTÉGER LES 10 ESPÈCES DE PASSEREAUX LES PLUS MENACÉES !

Je fais un don de :

- 20 € 75 € un soutien libre de :
 50 € 100 € _____ €

JE RÉGLE PAR :

Merci de votre générosité !

Chèque bancaire à l'ordre de la LPO :
banque : _____

Carte bancaire n° :

Date d'expiration : _____ cryptogramme : _____

Fait à _____

Date et signature : _____

Téléphone, à l'aide de ma carte bancaire,
au 05 46 82 12 31, ou par fax, au 05 46 83 95 86

Je fais un don par internet en me connectant sur :
<http://monespace.lpo.fr>

M. Mme Mlle

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Tél. : _____ Date de naissance : _____

Profession (si retraité dernière profession) : _____

Oui, je souhaite que la LPO m'envoie des informations sur ses actions

A retourner à : LPO • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX

Seule la LPO est destinataire des informations que vous lui communiquez. Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/78, vous disposez, auprès de la LPO, d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Votre don est déductible de votre impôt sur le revenu.

En faisant un don à la LPO, vous bénéficiez d'une déduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable. La LPO vous adressera un reçu fiscal en début d'année.